

# LA TRANCHE DE MER



# magazine

■ ■ ■ 2<sup>E</sup> SEMESTRE 2017 ■ ■ ■ N°69



■ Faites le plein de sensations fortes avec la semaine internationale de la glisse ! > P.10-11

■ Nouvelle zone de rencontre pour tout le centre-ville > P.04-05

■ La politique environnementale au cœur de la station > P.14-16

## AU SOMMAIRE

■ Édito	p.03
---------	------

### Cité ACTION

■ La zone 20 / zone de rencontre s'étend à tout le centre-ville de La Tranche-sur-Mer...	p.04
■ Info stationnement 2017	p.05
■ Nouvelle piste cyclable	p.05
■ Vélo, port du casque	p.05
■ Nouveau lotissement à La Tranche-sur-Mer, le Perthuis Breton	p.06-07
■ Pavillon de l'Aunis ■ Inauguration cet été du Pavillon de l'Aunis	p.06-07
■ Un internet plus rapide avec Vendée Numérique	p.7
■ Le pôle enfance ■ La ludothèque L'Îlot Jeux ■ Ouverture de l'ALSH « L'Îlot Copains » le mercredi après-midi ■ Micro-crèche « L'Îlot Doudous », bilan après 6 mois de fonctionnement ■ Fin des travaux pour la salle de restauration du pôle enfance « L'Îlot »	p.08-09
■ Le club ado trouve son identité	p.10
■ La semaine internationale de la glisse	p.10-11
■ Nouveau skate-park à La Tranche-sur-Mer	p.11
■ Une commune nouvelle pour 2018	p.12-13
■ Votre électricité est-elle de bonne qualité ?	p.13
■ Le club des ambassadeurs tranchais	p.13

### Cité NATURE

■ Rucher municipal	p.14
■ Plantation de pins à la Grière	p.14-15
■ Zéro Pesticide	p.15
■ Du nouveau du côté des Floralies	p.15

■ Découverte de la forêt	p.15
--------------------------	------

■ Sainte-Anne, travaux d'aménagement de l'accès à la plage	p.16
--	------

■ Attention aux frelons asiatiques !	p.16
--------------------------------------	------

■ Chemin des mizottes	p.17
-----------------------	------

■ Pavillon bleu 2017 : le jury international récompense 7 plages de La Tranche-sur-Mer	p.17
--	------

■ L'opération «Tranche en Fleurs» mobilise ses habitants	p.17
--	------

### Cité PARTAGE

■ L'été, la nuit, les bruits sont en fête	p.18-19
---	---------

■ Zoom sur les associations	p.20-23
-----------------------------	---------

■ L'APELT l'association pour la protection de l'environnement	p.21
---	------

■ Zoom sur l'exposition photo organisée par l'ATPA	p.23
--	------

### Cité CITOYEN

■ Pompiers	p.24-25
------------	---------

■ Germain chef de centre et recrutement pompiers	
--	--

■ Devenez sapeur-pompier volontaire !	
---------------------------------------	--

■ Devenez jeune sapeur-pompier !	
----------------------------------	--

### Cité PRATIQUE

■ Des vacances en toute sécurité !	p.26
------------------------------------	------

■ Règlementation des barbecues	p.27
--------------------------------	------

■ Info La poste	p.27
-----------------	------

■ Calendrier collecte tri	p.26-27
---------------------------	---------

■ Etat civil	p.27
--------------	------

■ Numéros utiles	p.28
------------------	------

## ÉDITO

Nous sommes très heureux d'accueillir cet été des compétitions de windsurf à l'échelle européenne et mondiale, à l'occasion de « la semaine internationale de la glisse » co-organisée par le Cercle nautique tranchais et la commune.

Cette manifestation offrira aux Tranchais et aux vacanciers une semaine de spectacles et de performances à couper le souffle. C'est un événement qui s'inscrit pleinement dans la réputation historique de La Tranche-sur-Mer connue pour ses fameux spots de glisse ainsi que pour sa politique écotouristique.

Nous sommes fiers de nos associations tranchaises qui animent toute l'année notre commune avec de nombreux événements et rendez-vous incontournables. Je pense à la course des Galopades, aux raids La Tranche-sur-Mer - L'île de Ré, aux manifestations du Comité d'accueil mais aussi aux sorties vélos, aux tournois de foot, de tennis, aux marchés d'été... A ce titre, je remercie chaleureusement les bénévoles qui s'engagent à leurs côtés et qui leur apportent tout le soutien nécessaire et mérité.

Côté environnement, vous trouverez dans ce bulletin un dossier sur des actions et initiatives qui valorisent le cadre de vie des Tranchais. Le parc des Floralies va faire l'objet de nouveaux équipements et nouvelles animations, l'opération « Tranche en Fleurs » encourage les résidents à fleurir leur rue, la politique Zéro Phyto en place depuis plusieurs années mérite d'être mise en lumière et le label Pavillon Bleu récompense, à nouveau, les plages tranchaises pour l'année 2017.

Cette valorisation de notre environnement s'accompagne de mesures fortes comme la politique de déplacements doux qui s'étend cette année à tout le centre-ville avec la zone 20/ zone de rencontre, l'idée étant de redistribuer l'espace urbain en donnant la priorité aux piétons, aux

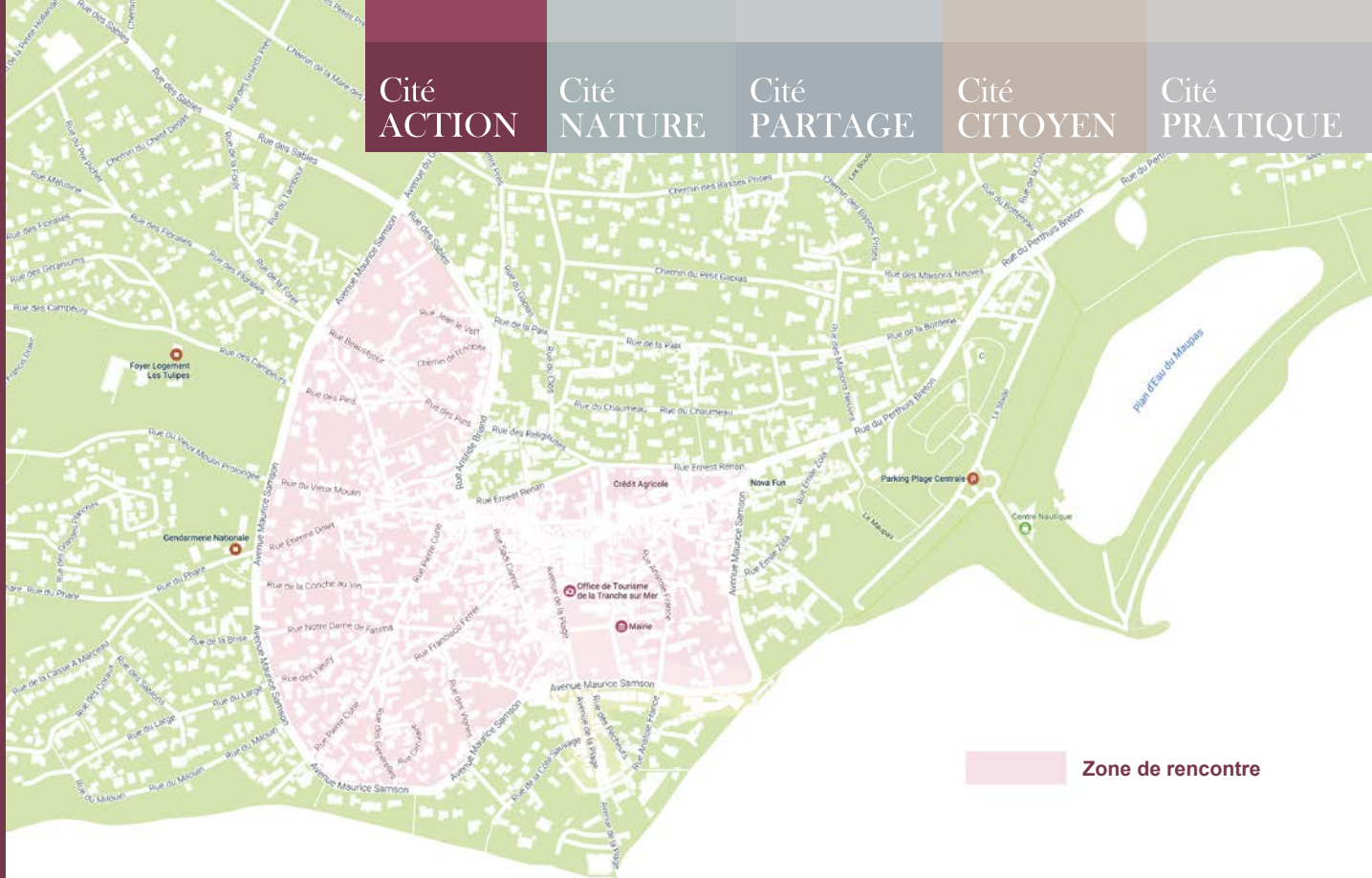
vélos, et en les encourageant à rendre visite à nos commerçants. C'est toute cette vie locale que nous soutenons et qui d'ailleurs, s'étoffe d'année en année.

En effet, nous constatons l'arrivée de nouveaux commerces indépendants et qualitatifs qui ont la volonté de rester ouverts à l'année. La qualité de vie, le développement des commerces tranchais et l'investissement de la commune dans des services de proximité (je pense au pôle enfance, aux écoles tranchaises, aux équipements et manifestations culturelles...) attirent de nouvelles familles qui viennent s'installer à La Tranche-sur-Mer. Depuis janvier 2017, le service urbanisme de la mairie a délivré en moyenne 10 permis de construire par mois ! C'est un chiffre conséquent et révélateur qui s'accompagne d'une politique municipale d'accession à la propriété. A ce titre, un nouveau lotissement communal, rue du Perthuis Breton (à la place de l'ancien complexe de tennis), propose 26 terrains viabilisés, d'ores et déjà ouverts à la pré-commercialisation.

Enfin, comme nous avons pu l'évoquer dans notre précédent bulletin et gazette, le projet de commune nouvelle avance et pourrait être officialisé en 2018. En fin d'année 2015, les conseils municipaux des 4 communes s'étaient positionnés en faveur de cette création. Depuis, les contours de cette future commune se dessinent en concertation avec les maires et les élus des communes d'Angles, de La Jonchère et de Saint-Benoist-sur-Mer. Cette fusion apportera un nouvel élan à notre station, de nouvelles opportunités et une position plus forte dans une France aux territoires élargis. Les services de proximité seront quant à eux conservés afin de ne pas bousculer le quotidien des Tranchais.

Je vous souhaite à tous, commerçants, associations, visiteurs et résidents tranchais, un très bel été et une très bonne saison.

■ Votre Maire, Président de la SPL  
Office de Tourisme, Serge KUBRYK



## LA ZONE 20 / ZONE DE RENCONTRE S' TEND   TOUT LE CENTRE-VILLE DE LA TRANCHE-SUR-MER...

Dans la continuit  de la politique des d placements doux d velopp e par la municipalit , la zone 20 / zone de rencontre s' tend   tout le centre-ville de La Tranche-sur-Mer.

Concr tement, cette zone est d limit e par les rues suivantes : avenue Maurice Samson, rue Ernest Renan, rue Aristide Briand ainsi que rue des Sables (cf plan). Des panneaux signal tiques sont mis en place pour pr venir les conducteurs de cette nouvelle l gislation effective toute l'ann e.

### QU'EST-CE QU'UNE ZONE DE RENCONTRE ?

**Les zones de rencontre font cohabiter de mani re apais e et dans un m me espace les pi tons, les v los et les v hicules.**

Tous les v hicules peuvent y circuler (voiture, v lo, bus...), mais ceux motoris s ne peuvent exc der une vitesse de 20 km/h. Le stationnement et l'arr t des v hicules motoris s ne sont possibles que sur les espaces am nag s   cet effet.

Le double-sens cyclable est instaur  sur les voies   sens unique.

### QUI A LA PRIORIT  DANS LES ZONES DE RENCONTRE ?

Les pi tons peuvent circuler sur la chauss e et ont la priorit  sur tous les autres types de v hicules (voiture, camion, bus, deux-roues motoris s et v lo).

### LA POLITIQUE DES D PLACEMENTS DOUX CONTINUE SON D VELOPPEMENT

Le mot du Maire, M. KUBRYK :

  L' tendue de la zone de rencontre   tout le centre-ville de La Tranche-sur-Mer s'inscrit pleinement dans notre politique de d placements doux. Nous souhaitons encourager le d veloppement  conomique du centre-ville en redistribuant l'espace : priorit  aux pi tons pour qu'ils profitent pleinement des nombreux commerces ind pendants du centre-ville.

C'est toute cette activit  urbaine et cette vie locale que nous avons souhait  privil gier sans pour autant emp cher la venue des voitures comme le souhaitent les commer ants.

Bien entendu cette zone de rencontre vient en compl ment d'un dispositif d velopp  depuis quelques ann es avec la mise en place du Fun bus, la navette gratuite estivale que l'on ne pr sente plus (155 218 personnes transport es en 2016) et qui dessert plus de 50 arr ts   travers la station. L'ann e derni re, un parking gratuit d'entr e de ville, au niveau du rond-point du Forcin, a  t  cr e et permet aux visiteurs de se stationner puis d' tre transport s gratuitement jusqu'au centre-ville gr ce   la navette Ecobus. »

## INFO STATIONNEMENT 2017

La Tranche-sur-Mer possède plus de 1 500 places de parking gratuites. La commune dispose de 980 places payantes qui permettent de favoriser le turnover et d'accéder plus facilement aux commerces de proximité.

### Les parkings payants restent les mêmes :

- Parking école de la mer
- Parking du pavillon de l'Aunis
- Parking de La Grière
- Parking du Stella Maris
- Parking Boiral
- Parking du Maupas
- Parking de La Grande Plage.

### NOUVEAU

Le parking de la plage et l'avenue des citronniers à La Terrière sont payants uniquement du 1<sup>er</sup> juillet au 3 septembre 2017.

■ Avant-saison, seuls les week-ends prolongés sont payants :  
15, 16, 17 Avril  
29, 30 Avril et 1<sup>er</sup> mai  
6, 7, 8 Mai

■ Du 25 mai jusqu'au 3 septembre 2017 :  
Les parkings deviennent payants tous les jours.

### Les horaires payants et les tarifs restent inchangés

11H00 - 20h00	0,30 € le quart d'heure
20H00 - 11h00	Gratuit

### INFO ABONNEMENT

#### Pour les résidents et professionnels tranchais\*

\* Abonnement à l'accueil de la mairie, sur présentation de la taxe d'habitation 2016 et pour les professionnels, sur présentation de la carte grise du véhicule concerné.

Par mois ( hors mai / juin )	30 €
Du 25 mai au 30 juin	35 €
Forfait du 25 mai au 3 sept	90 €
Prix forfaitaire unitaire professionnels tranchais	150 €

## NOUVELLE PISTE CYCLABLE

L'AVENUE STE ANNE dans le quartier de la Grière a fait l'objet d'un réaménagement complet cet hiver. Un trottoir a été réalisé d'un côté de l'avenue, et de l'autre côté une piste cyclable en double sens permet aux riverains et cyclistes d'accéder à la plage en toute sécurité. Des places de parkings sont conservées et une végétalisation a été pensée pour agrémenter l'avenue.

### TRAVAUX RUE ETIENNE DOLET

Les travaux de réhabilitation de la rue sont à l'étude.



## VÉLO, PORT DU CASQUE

Qu'ils soient conducteurs ou passagers d'un vélo, à partir du 22 mars 2017, les enfants de moins de 12 ans devront obligatoirement porter un casque.

En cas de non-respect de cette obligation, les adultes transportant ou accompagnant les enfants pourront être sanctionnés par **une amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe (135 euros)**.

## NOUVEAU LOTISSEMENT À LA TRANCHE-SUR-MER, LE PERTHUIS BRETON

La commune pré-commercialise 26 terrains viabilisés au niveau de la rue du Perthuis Breton (à la place de l'ancien complexe de tennis).

**LES LOTS FONT ENTRE 250 ET 325 M<sup>2</sup>.**

1 630 m<sup>2</sup> sont conservés pour la création d'un centre de remise en forme.

Renseignements et vente auprès de la mairie de La Tranche-sur-Mer.



## LE NOUVEAU PAVILLON DE L'AUNIS OUVRIRA AU PUBLIC EN JUILLET



■ Salle de réception au rez-de-chaussée

L'inauguration initialement prévue en juin se voit légèrement retardée suite à une malfaçon à l'étage du Pavillon nécessitant des travaux de remise en l'état. Les travaux d'aménagement et de finitions intérieures avancent correctement.

■ Pour les aménagements extérieurs, les travaux suivants seront effectués avant la saison d'été : réalisation d'une esplanade qui accueillera la terrasse du restaurant du Pavillon, et aménagement (aux normes PMR) d'une rampe d'accès entre l'esplanade et le parking Capitaine Bigot.

■ Au rez-de-chaussée 574 m<sup>2</sup> seront mis à disposition des associations, particuliers et professionnels pour leurs événements. Un office conçu pour les traiteurs sera également adjacent à cet espace. L'étage offrira aux associations des salles de qualité pour leurs activités et réunions.

## UN INTERNET PLUS RAPIDE AVEC VENDÉE NUMÉRIQUE

### LA MONTÉE EN DÉBIT (HAUT DÉBIT)

Sur la commune de La Tranche-sur-Mer (programme 2015 - 2017 de Vendée Numérique), 6 zones de montées en débit ont été réalisées, la dernière ayant été réalisée fin avril. Au total, ce sont plus de 1 200 lignes téléphoniques qui ont été impactées sur La Tranche-sur-Mer et qui disposent désormais de débits internet nettement améliorés (entre 8 et 90 Mb).

Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'un internet haut débit, connectez-vous au site [www.vendeenumerique.fr](http://www.vendeenumerique.fr), puis cliquez sur la carte interactive.

En zoomant sur la carte, vous pourrez voir si votre résidence est déjà éligible. Si vous êtes éligible, n'oubliez pas de faire la demande auprès de votre fournisseur internet pour changer votre niveau de débit.

Le basculement n'est pas automatique (sauf pour l'opérateur Free) !

La mise en place du haut débit ne nécessite aucun travaux d'installation chez vous. En cas de panne internet, un seul interlocuteur peut vous aider : votre fournisseur internet !

Pour en savoir plus, un dossier spécial a été réalisé sur la montée en débit et mis en ligne sur le site de Vendée Numérique, rubrique « Comprendre le numérique ».

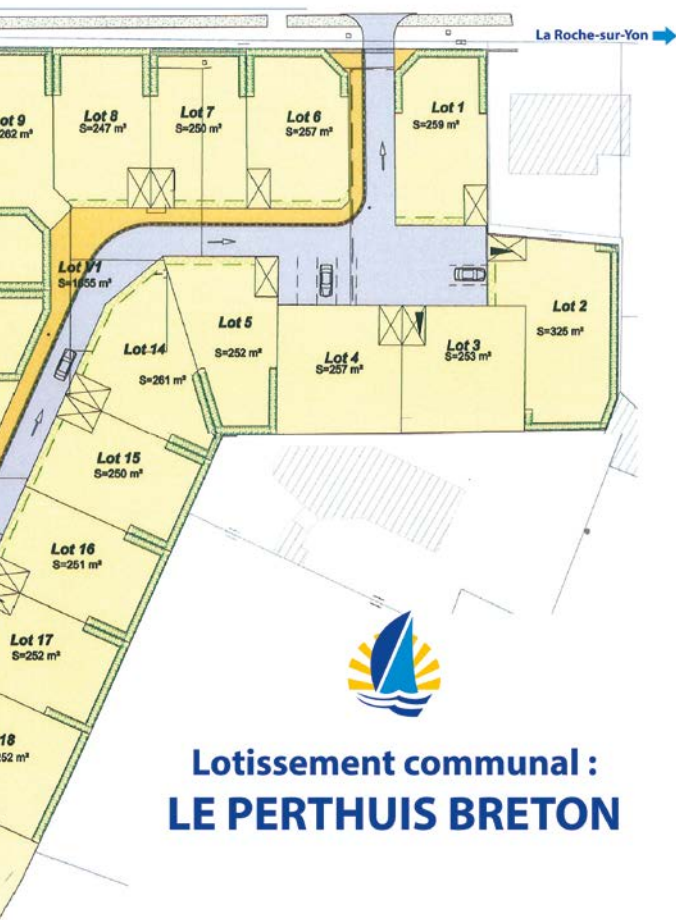
### LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE (TRÈS HAUT DÉBIT)

Sur la commune de La Tranche-sur-Mer, 4 sites prioritaires, dotés d'un raccordement en fibre optique, ont été définis par la Communauté de communes, en concertation avec les élus locaux :

- la mairie,
- le site touristique des Florales,
- la zone industrielle de la Corba
- l'école de la Mer.

L'équipement de ces sites en fibre optique permet ainsi de raccorder toute entreprise, située à proximité de ces réseaux, dont les besoins en Très Haut Débit sont importants (débits garantis et symétriques, garantie de temps de rétablissement...).

Il s'agit pour l'instant d'un déploiement de fibre optique à usage professionnel (à destination des collectivités et des entreprises car les coûts d'abonnement sont beaucoup plus importants que ceux destinés aux particuliers). Cependant, la création de ce nouveau réseau permet d'amorcer et d'anticiper le futur déploiement de la fibre grand public prévu dans un second temps, à partir de 2020 sur de nouvelles villes en Vendée.



### Lotissement communal : LE PERTHUIS BRETON



■ Salle de réunion à l'étage

Vendée  
Numérique



## LA LUDOTHÈQUE L'ÎLOT JEUX

Avec plus de 2000 passages depuis son ouverture, la ludothèque accueille tous les joueurs, petits et grands !

### UN JEU DANS LA VILLE ... DÉCOUVERTE DU JEU CONCEPT

Du 8 au 29 avril, la ludothèque en partenariat avec l'Office du tourisme a organisé un jeu dans la ville afin de découvrir le jeu « Concept ». Les participants ont cherché 5 énigmes, disponibles sur les vitrines des bibliothèque, ludothèque, office de tourisme, hébergeurs et commerçants de La Tranche-sur-Mer, La Grière et la Jonchère, partenaires de Famille Plus. Dans ce jeu, il faut associer les différentes images pour trouver un objet, un film, un animal, un personnage, une expression... La première image vous donne l'idée principale. Les autres images vous donnent des indices...

**Voici un exemple... Vous avez trouvé ?**



### CET ÉTÉ

**La ludothèque sera ouverte en période d'été du 10 juillet au 2 septembre.**

De nombreuses animations seront proposées :

- **La ludo à vélo**, les mardis ou jeudis de 15h à 17h30 (selon le programme) : le concept ? Cherchez le vélo qui déambule dans les rues et faites une partie de jeux !
- **Les Florales en jeux**, le mardi tous les 15 jours, de 15h à 17h30 : jeux dans le parc, chasse au trésor, jeu de piste...
- **Des animations ou bricolage** tous les mercredis matin de 10h à 12h : éveil des sens, construction, bricolage, jeu de piste pour les petits...
- **Des soirées jeux**, tous les jeudis de 19h30 à 22h30 à la ludothèque ou en extérieur (selon le programme) : western, tripot casino, jeux d'ambiance, loup garou...
- **Jeu de piste familial** au Parc des Florales les 2 et 17 août
- **Jeux et défis aquatiques**, à la piscine Auniscéane, les 20 juillet et 10 août
- **Tournoi de molkky**, le 27 juillet
- **Plein les jeux**, le 3 août de 15h30 à 21h30, à côté de la maison forestière : jeux géants en bois, jeux de société...

N'hésitez pas à consulter le programme pour connaître en détail les animations, horaires et modalités d'inscription.



■ De gauche à droite : Jean Baptiste, Jenny, Simon, Camille et Cassie

### CONCOURS « CRÉE TON PROPRE JEU »

Dans le cadre du Festival des jeux des 22 et 23 avril, la ludothèque en partenariat avec le service culturel de la mairie a proposé un concours « **Crée ton propre jeu** » du 18 mars au 21 avril. Chaque participant pouvait créer un jeu ou en revisiter un, seul ou en équipe.

6 jeux ont été présentés lors du Festival : 5 jeux dans la catégorie enfant (-10ans) et 1 jeu dans la catégorie ado/adulte :

- **« La chasse à l'œuf »**  
Crée par Camille, 10 ans
- **« La construction à la plage »**  
Crée par Cassie, 10 ans
- **« La course des lapins »**  
**« Le mystérieux terrier »**  
Crées par Jean Baptiste, 8 ans
- **« La balade des schtroumpfs »**  
Crée par Simon, 7 ans
- **« Promenade dans les bois »**  
Catégorie adulte, créée par Jenny

Le plus jeune créateur Simon, 7 ans, a remporté le concours de la catégorie enfant en gagnant le jeu Perplexus. Les autres créateurs ont également été récompensés. Nos créateurs ont aimé participer à cette aventure, cela leur a notamment permis de développer leur créativité.

Les jeux sont disponibles à la ludothèque si vous souhaitez les découvrir.





## OUVERTURE DE L'ALSH « L'ÎLOT COPAINS » LE MERCREDI APRÈS-MIDI

Depuis le début de l'année le centre de loisirs est ouvert aux enfants le mercredi après-midi de 12h à 18h, avec un repas assuré le midi. Une dizaine d'enfants sont présents. Des activités leur sont proposées dans le centre, ou en plein air si la météo le permet.

Les vacances de février et de Pâques ont vu les effectifs augmenter depuis l'ouverture de « L'Îlot ». C'est un lieu qui offre aux enfants des locaux adaptés avec du matériel pédagogique, ludique et performant.

Demandez le programme des vacances de l'ALSH à l'accueil de la mairie ou à l'Office de tourisme. Le programme est également disponible sur le site internet de la mairie, rubrique « jeunesse & sport », page « pôle enfance : l'Îlot ».



## LE PÔLE ENFANCE

Par Philippe BRULON, Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à la petite enfance et à l'environnement.

## MICRO-CRÈCHE « L'ÎLOT DOUDOUS », BILAN APRÈS 6 MOIS DE FONCTIONNEMENT

La micro-crèche L'Îlot Doudous a ouvert en novembre 2016. Un bilan en avril 2017 a été réalisé afin de faire le point sur ces quelques mois de fonctionnement.

**35 familles** ont utilisé les services de l'Îlot Doudou. **83% des enfants** proviennent de familles qui habitent ou travaillent à La Tranche-sur-Mer.

Le bilan est, pour l'instant, très satisfaisant mais incomplet. Il nécessitera d'être affiné après 1, voire 2 ans d'exercice afin d'avoir le recul nécessaire.



## FIN DES TRAVAUX POUR LA SALLE DE RESTAURATION DU PÔLE ENFANCE « L'ÎLOT »

Il ne manquait plus au pôle enfance que la possibilité de se restaurer sur place pour offrir aux familles une prise en charge complète.

Les travaux en cours se termineront fin août et permettront à 80 enfants de se restaurer sur place. Les repas seront livrés en liaison chaude à partir de la cuisine de l'école de la mer.



## LE CLUB ADO TROUVE SON IDENTITÉ

Le graphiste tranchais Jean-Marc Meister a travaillé aux côtés des ados à l'occasion de deux ateliers dédiés à la future identité du club. Une quinzaine de jeunes a participé à la réflexion et a fait des propositions de graphisme par groupe de deux ou trois.

Ils ont ensuite été invités en présence du maire M. Kubryk, des élus dédiés à la jeunesse M. Brulon, M. Nolleau et de Christine Rysak, responsable de l'animation du club, à voter pour leur identité préférée. C'est le signe du « shaka » qui a été retenu. Le « shaka » est un signe de salutation avec la main, populaire dans le monde de la glisse.

■ Philippe BRULON

Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à la petite enfance et à l'environnement.

■ Christian NOLLEAU

Conseiller municipal en charge des nouvelles technologies et des relations extérieures



## LA SEMAINE INTERNATIONALE DE LA GLISSE

**Windsurf à l'honneur cet été !**  
Le Cercle nautique tranchais organise la première Semaine Internationale de la Glisse du 1<sup>er</sup> au 8 Juillet.

Les compétitions auront lieu face à la plage centrale et seront retransmises en direct sur écran géant.

L'évènement commencera par le mythique Raid La Tranche-Ile de Ré : 280 participants seront présents pour sa 34<sup>e</sup> édition. Antoine Albeau, sacré 23 fois Champion du monde et vainqueur des 2 éditions précédentes, sera-t-il battu ?



©Planchemag

## NOUVEAU SKATE-PARK À LA TRANCHE-SUR-MER

Les travaux du skate-park débuteront à l'automne 2017. L'étude et la validation des plans ont pris un temps plus long que prévu. La municipalité a souhaité étoffer au maximum cette aire afin que les amateurs de glisse puissent avoir un skate-park complet et attractif.

Le skate-park se décompose en trois parties :

- Le bowl, la partie centrale réservée aux initiés.
- La partie street, en haut du plan, reprendra l'esprit d'une rue et de son mobilier urbain avec des plans inclinés, des escaliers...
- La piste débutant, en bas du plan, permettra de s'initier aux joies de la glisse en roller, trottinette, skate... Débutants ou confirmés pourront partager ce cheminement.

La livraison du skate-park est prévue pour cet hiver. Son emplacement se trouvera au niveau de l'ancre actuelle, qui sera déplacée et conservée au cœur du skate-park (partie street, cf plan)

Des éclairages urbains permettront d'accueillir des compétitions appelées contest. A terme, il est envisagé la création d'une école de skate pour animer cet espace.

■ Jacques GAUTIER  
1<sup>er</sup> adjoint

■ Philippe BRULON  
Conseiller municipal délégué à la jeunesse,  
à la petite enfance et à l'environnement.

■ **Le samedi 1<sup>er</sup> juillet**, les coureurs seront présents dès 10h00 pour les inscriptions, la mise en place du matériel et le briefing de 13h30. Les courses partiront à 14h00.

■ **Le dimanche 2 juillet**, premier départ des courses à 10h30. L'annonce des résultats et la remise des trophées auront lieu à partir de 17h00.

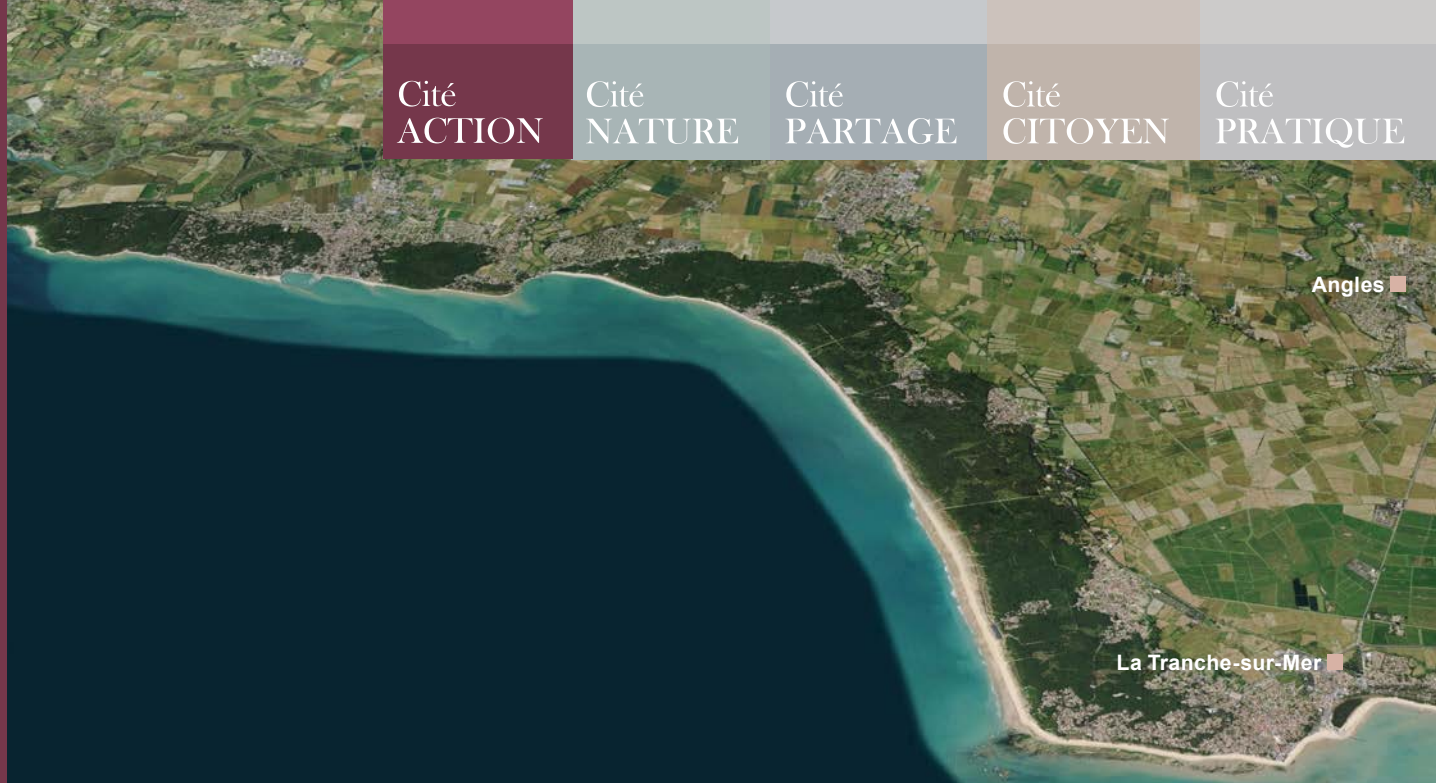
■ **Le lundi 3 Juillet**, face à l'engouement de la pratique du foil, un raid exceptionnel en planche à foil sera proposé. Les spectateurs pourront profiter pour la première fois d'un spectacle à couper le souffle ! Ils verront les coureurs évoluer 1 mètre au-dessus de l'eau à des vitesses impressionnantes. Briefing des coureurs à 13h00, départ des courses à 13h30 et remise des prix à partir de 17h30. La course est ouverte à tous.

■ **Du 4 au 8 Juillet**, Championnat du Monde féminin et Championnat d'Europe masculin de slalom IFCA ! Ces compétitions sont des épreuves de vitesse disputées chaque année dans une ville différente. La Tranche-sur-Mer a la chance de les accueillir cette année pour du grand spectacle dans toutes les catégories d'âge (Jeunes, Juniors, Séniors, Masters et grand Masters).

Environ 100 coureurs de 15 nationalités différentes y participeront. Du côté français, Maëlle Guilbeau, plusieurs fois Championne de France, a déjà confirmé sa participation. Le mardi 4 juillet, départ des courses à 13h00. Les jours suivants, départ des courses à 10h00 et fin des courses à 17h00. Les résultats finaux et tirages des lots auront lieu samedi 8 juillet à 17h00.

Un animateur sera présent tout au long de la semaine pour commenter et informer les spectateurs.





## COMMUNE NOUVELLE, UN PROJET QUI AVANCE

■ Suite à la synthèse rendue par le cabinet indépendant chargé d'étudier la faisabilité d'une fusion, les contours de la nouvelle commune se dessinent...

### ■ COMMUNE NOUVELLE, COMMUNE DÉLÉGUÉE,

La commune nouvelle regroupera les communes d'Angles, La Jonchère, St-Benoist-sur-Mer ainsi que La Tranche-sur-Mer. Il est probable que la mairie de La Tranche-sur-Mer soit le siège de cette commune nouvelle.

Les communes déléguées, garantes de la cohésion de la commune nouvelle, permettront de conserver un service de proximité accessible aux usagers. Ainsi tout ce qui relève de la vie locale et quotidienne sera confié aux 4 communes actuelles : l'état civil, les subventions aux associations, la gestion des salles communales, les fêtes communales...

Quant à la commune nouvelle, elle assurera les compétences transversales comme les opérations d'investissement, le développement économique, les moyens généraux...

### ■ CHARTE DE GOUVERNANCE

La charte de gouvernance, qui définit les modalités de fonctionnement de la nouvelle entité, a été rédigée par les élus des 4 communes.

Actuellement au stade de projet, la charte sera présentée aux conseils municipaux en amont de la création de la commune nouvelle.

Elle permettra d'arrêter un mode de gouvernance, d'attribuer des compétences... pour la commune nouvelle et les communes déléguées.

### ■ LE NOM DE LA COMMUNE NOUVELLE

La Tranche Mer et Marais est le nom validé par les 4 maires de la commune nouvelle.

Chaque commune conservera son nom auquel sera ajouté le nom de la commune nouvelle, par exemple : Angles, commune de la Tranche Mer et Marais.

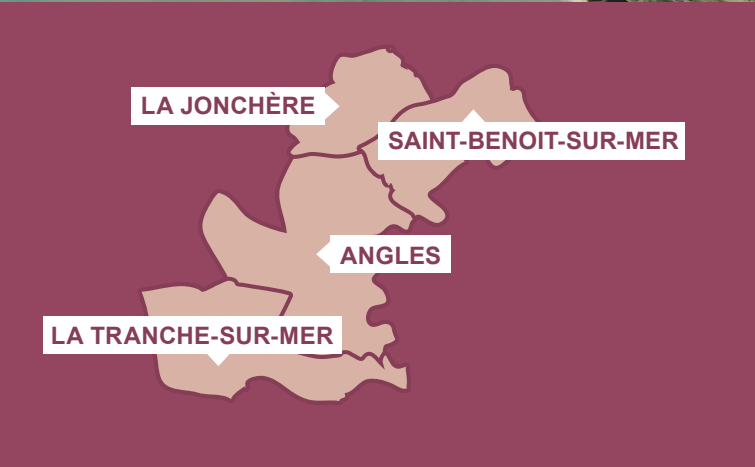


## VOTRE ÉLECTRICITÉ EST-ELLE DE BONNE QUALITÉ ?

Le SyDEV, propriétaire du réseau de distribution publique d'électricité, assure le contrôle de la qualité de l'électricité distribuée pour le compte des communes vendéennes.

Si vous constatez chez vous des variations de la tension électrique et/ou de l'intensité de l'éclairage, un équipement électrique ou électronique moins performant ou s'arrêtant de fonctionner, nous vous invitons à nous le signaler par mail à : [controle.concessionnaire@sydev-vendee.fr](mailto:controle.concessionnaire@sydev-vendee.fr)

Votre demande sera analysée et, le cas échéant, le SyDEV posera gratuitement un enregistreur de tension sur votre installation électrique. Cette action permettra de détecter les besoins de travaux de renforcement du réseau à réaliser sans participation financière pour vous ou votre commune.



### LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

**Automne 2017** : vote par les 4 conseils municipaux de la création d'une commune nouvelle.

**Jusqu'en 2020** : les 64 élus des 4 conseils municipaux restent en place. Les 64 élus éliront en leur sein un maire et désigneront les adjoints qui auront des délégations au niveau de cette commune nouvelle.

**2020** : après les élections municipales, le nombre d'élus sera ramené à 33 conseillers pour la commune nouvelle.

### LES ATOUTS DE LA COMMUNE NOUVELLE

- Des services mutualisés et modernisés tout en maintenant la proximité ;
- des économies d'échelle ;
- une position plus forte dans une France aux territoires élargis ainsi que dans la Communauté de communes à laquelle la commune nouvelle sera rattachée.



# Le club des ambassadeurs Tranchais

Amis tranchais,

Profitez d'offres exclusives grâce à votre carte d'ambassadeur !

Cette carte gratuite vous permettra de bénéficier d'offres promotionnelles dans une sélection de commerces locaux, hôtels, activités de loisirs et plus encore ...

Rendez-vous dès aujourd'hui pour retirer votre carte !

Carte à retirer à l'Office de Tourisme !



[WWW.LATRANCHESURMER-TOURISME.COM](http://WWW.LATRANCHESURMER-TOURISME.COM)



## PLANTATION DE PINS À LA GRIERE

Afin de conserver la vue sur mer, des riverains du côté de la Grière n'ont pas hésité à arracher la végétation qui bordait leur villa.

La commune a lancé une campagne de sensibilisation et de reboisement tout au long d'une zone de 300 m<sup>2</sup>.

En parallèle, une campagne de reboisement sur cette dune a été lancée : 100 pins maritimes viennent d'y

être plantés, auxquels s'ajoute la quinzaine mise en terre en fin d'année dans le cadre de l'opération :

### «UNE NAISSANCE, UN ARBRE»

La mairie rappelle qu'il est interdit d'intervenir sur tout arbre dans la forêt communale, sous peine de poursuite judiciaire.

L'ONF pourrait dresser des procès verbaux à l'encontre de ceux qui seraient pris la main dans le sac, à couper ou à traiter la végétation devant chez eux pour mieux voir la mer.

## RUCHER MUNICIPAL

L'abeille, autrefois appelée « mouche à miel » est indispensable à l'équilibre de la biodiversité. Cette pollinisatrice permet la sauvegarde de plus de 20 000 plantes en Europe.

Si un essaim d'abeilles fait halte dans votre jardin, prévenez la mairie. Les services techniques le récupéreront pour le rucher municipal, ou vous dirigeront vers une entreprise spécialisée pour les retraits à risques.

Tous ensemble, agissons pour la sauvegarde de l'environnement.

■ Philippe Dupuy,  
Directeur des services techniques



## ☞ ZÉRO PESTICIDE

Entretien avec Bruno Baudry,  
responsable espaces verts et littoral

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les collectivités doivent entrer dans une politique Zéro phyto, c'est-à-dire qu'elles ne doivent plus utiliser de produits phytosanitaires sur les espaces verts.

### LA MUNICIPALITÉ DE LA TRANCHE-SUR-MER N'A PAS ATTENDU CETTE ÉCHÉANCE, PUISQU'ELLE S'INSCRIT DANS LA DÉMARCHÉ ZÉRO PHYTO DEPUIS 2009.

Leur utilisation demeure toutefois autorisée mais est encadrée par des lois et arrêtés.

☞ À La Tranche-sur-Mer, les voiries et les espaces verts sont entretenus manuellement. En plus des 10 agents permanents dans les équipes des espaces verts et nettoyage voirie, l'effectif monte jusqu'à 18 personnes en saison, dont 3 saisonniers sur 3 mois complets pour faire exclusivement du désherbage manuel. Une entreprise de réinsertion intervient également ponctuellement, en complément, d'avril à septembre.

Plusieurs techniques de désherbage sont mises en œuvre, et le matériel utilisé est respectueux de l'environnement : débroussailleuse, balayeuse mécanique, rotofil électrique, ratissoire.

Lorsque l'environnement le permet, nous avons aussi privilégié l'ensablage à la place du traditionnel paillage bois, ce qui permet un désherbage plus facile.

Il faut maintenant faire évoluer les mentalités : l'herbe n'est pas synonyme de mauvais entretien. C'est une gestion différente qui nécessite d'accepter l'apparition d'une végétation spontanée. Les résidents peuvent nettoyer aux abords de leur propriété à la tondeuse ou à la débroussailleuse. Contrairement aux pesticides, ce sont des méthodes douces qui préservent la biodiversité et la santé de tous. Ainsi les eaux de ruissellement qui se déversent dans les marais, dans le Lay et indirectement dans l'océan seront préservées... »



## ☞ DU NOUVEAU DU CÔTÉ DES FLORALIES

Pour la saison d'été 2017, de nouveaux aménagements seront réalisés dans le parc des Floralies. Notre volonté est de faire vivre, évoluer et animer ce parc qui a réouvert il y a quelques années grâce à la volonté et au travail de bénévoles.

Cet été, petits et grands pourront profiter des nouveautés suivantes :

- L'installation d'une tyrolienne dans la clairière, devant l'enclos des animaux.
- La création de deux parcours pédagogiques et ludiques d'équilibre et d'agilité au cœur du parc.
- L'agrandissement de la zone de lecture avec des transats en bois et une nouvelle boîte à lire, cette fois-ci fermée afin de préserver les livres déposés.
- Un projet de construction d'une cabane en bois appelé « calogéât » par l'association « Autrefois La Tranche ».

Sur le plan artistique, l'exposition photo organisée en 2016 par l'association tranchaise l'ATPA « Tranche d'images » sera regroupée et placée dans un même espace dans la deuxième moitié du parc.

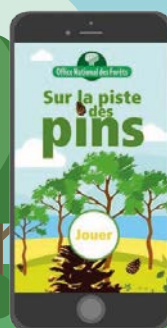
Une nouvelle exposition photo « **Les oiseaux du monde, de France et de Vendée** » toujours pilotée par l'association ATPA, prendra place autour du nouvel espace de lecture et près des bassins.

Le but étant que chaque année de nouvelles expositions soit proposées au public afin d'animer le parc sur le plan artistique.

■ Philippe Brulon  
Conseiller Municipal délégué à la jeunesse, à la petite enfance et à l'environnement.

## Découverte de la forêt

avec un guide d'Office National des Forêts



Téléchargez l'application



### Date des sorties

- 13 et 27 juillet à 14h
- 10 et 24 août à 14h

### Renseignements & inscriptions

Office de Tourisme La Tranche sur Mer  
Rue Jules Ferry  
Tél. 02 51 30 33 96  
contact@latranchesurmer-tourisme.fr

## SAINTE-ANNE

### TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ACCÈS À LA PLAGE

Les travaux d'aménagement sont terminés depuis deux mois environ. Le parking à remorques a été entièrement goudronné avec une large descente dédiée à l'accès mer. Les enrochements qui protègent le site ont été remaniés et le muret devant le poste de secours a été refermé et repeint. La fresque est d'un seul tenant sur toute la longueur du muret.

Le parking et l'accès piéton ont été végétalisés. Pour les promeneurs, plusieurs bancs ont été installés. Cet

espace est très agréable pour admirer le panorama.

#### ACCÈS PLAGE DES GENERELLES

Comme nous nous étions engagés auprès des associations de riverains, les travaux pour la réouverture des descentes n°17 et n°18 seront bien réalisés afin d'ouvrir ces deux descentes pour la saison d'été.

Nous avons attendu les grandes marées pour éviter les dégradations que la mer peut occasionner durant cette période. La descente permet aux habitants du quartier d'accéder à la plage des Générelles plus aisément.

■ Jacques FLATIN,  
Adjoint en charge des finances



■ Sainte-Anne

## ATTENTION AUX FRELONS ASIATIQUES !

Le frelon asiatique, originaire d'Asie (comme son nom l'indique) a été introduit en France suite à l'importation de poteries chinoises dans le Lot-et-Garonne, en 2004. Depuis cette date, l'espèce ne fait que progresser sur le territoire national.

Le nid en cellulose (mélange de bois, d'eau et de salive) peut atteindre dans sa version définitive un diamètre de 40 à 70 cm et accueillir en moyenne 1 500 individus. Il produit ensuite jusqu'à 12 000 individus par an et jusqu'à 200 fondatrices par colonie.

**Agir pour la destruction de ces nids est donc primordial !**

Les impacts négatifs du frelon asiatique sur la santé publique sont importants. Bien que peu agressif envers l'homme lorsque le frelon est solitaire, il en diffère lorsque le nid est dérangé. L'attaque peut alors être collective et, dans ce cas, quelques piqûres

seulement peuvent nécessiter une hospitalisation.

Les impacts liés à la destruction non maîtrisée de l'espèce peuvent être très dommageables. Des destructions sauvages (brûlage de nid, tir au fusil, utilisation de produits chimiques...) peuvent nuire à l'environnement et augmenter les risques encourus par les personnes aux abords des nids.

La FDGDON 85 a mis en place un plan d'action régional destiné à maîtriser et contenir la progression du frelon asiatique : **Numéro de téléphone spécial « frelon asiatique » 02 51 47 70 64**

■ Une ligne téléphonique spéciale « frelon asiatique » a désormais été instaurée par la FDGDON pour tous signalements de nids ou demandes de renseignements sur l'espèce.

■ Chaque signalement de frelons asiatiques ou de nids de la part de particuliers sera vérifié et authentifié gratuitement.

■ Des conseils sur les procédures et moyens de destruction seront systématiquement fournis.



## **CHEMIN DES MIZOTTES**

Nous avons officiellement obtenu l'autorisation de construire une passerelle pour le chemin des Mizottes, qui traverse la réserve naturelle nationale de la casse de la Belle Henriette, le 27 décembre 2016.

Fin avril 2017, la commune a obtenu toutes les autorisations nécessaires pour lancer l'appel d'offre indispensable afin de retenir une entreprise en mesure de faire ce chemin. En amont, une étude a été nécessaire à la réalisation des travaux et le permis de construire a été délivré.

Les travaux commenceront début juin.

Cette opération bénéficie d'une subvention de l'Etat au titre de la DETR et a reçu un avis favorable pour un financement européen dans le cadre du FEDER.

## **PAVILLON BLEU 2017**

### **LE JURY INTERNATIONAL RECOMPENSE 7 PLAGES DE LA TRANCHE-SUR-MER**

Le label Pavillon Bleu d'Europe distingue les communes non seulement pour la qualité de leurs eaux de baignade, mais aussi pour l'entretien des plages, la gestion des déchets et de l'eau, ainsi que les actions de sensibilisation au respect de la nature. C'est une démarche écologique globale qui s'inscrit pleinement dans la politique éco-responsable de la commune.

L'auditeur était passé mi-août 2016 à La Tranche-sur-Mer pour auditer plus d'une quarantaine de critères sur lesquels les services municipaux travaillent au quotidien.

Ce sont 7 plages qui ont été soumises à l'examen de l'auditeur et qui ont toutes été récompensées. Il s'agit des plages de : **La Terrière, Les Generelles, La Grande Plage, La Grière, Sainte Anne, La Porte des Iles, Corps de Garde.**



## **L'OPÉRATION «TRANCHE EN FLEURS» MOBILISE SES HABITANTS**

Depuis 2008, Mr le Maire, Serge Kubryk, soucieux d'améliorer la qualité de vie des habitants, a opté pour une politique de développement durable et a souhaité faire évoluer la station vers une dynamique écotouristique.

**« Nous devons rester leader, cela implique une remise en cause et une innovation permanente. C'est dans ce but, que nous avons créé le programme La Tranche en fleurs, afin que les habitants de la commune deviennent acteurs du fleurissement de la ville. »** souligne M. Kubryk.

À l'occasion de la réhabilitation de la rue Etienne Dolet, ses habitants ont reçu un courrier les informant de l'opération. Ils peuvent se manifester en mairie, s'ils souhaitent participer et ainsi être les premiers à inaugurer cette initiative.

La mairie s'engage à fournir le nécessaire pour la réalisation de ces jardinières pleine terre.

Ce programme, qui s'inscrit pleinement dans le volet « animations » du label « villes et villages fleuris », a plusieurs objectifs :

- Fleurissement de la ville,
- Création et entretien du lien social,
- Combat naturel de l'adventice,
- Réintroduction de la biodiversité ; les insectes sont indispensables à la pollinisation et constituent une base nutritionnelle pour les oiseaux.

**La Tranche en Fleurs**

Participez au fleurissement de votre rue avec des plantations en pieds de murs. Faites-vous connaître à l'accueil de la Mairie.

À réception de plusieurs demandes pour une même rue, la municipalité proposera un calendrier de réalisation des jardinières pleine terre.

Cité ACTION

Cité NATURE

Cité PARTAGE

Cité CITOYEN

Cité PRATIQUE

# VINCENT NICLO

LA TOURNÉE 2017

Vincent Niclo



Ask After B



Village des jeux



Gaël Faye



Das-Kinö

©RBKrecords



Mo



Le guinguette show



Léonie



Ensemble national de Reggae



■ Les échassiers du Togo



■ I woks sound



■ Magic meeting



■ Cie l'art osé



■ Mike et Riké Sinsemilia/Sound-system

## “ L'ÉTÉ, LA NUIT, LES BRUITS SONT EN FÊTE.”

Edgar Allan Poe

Retrouvez le détail de la programmation dans le guide culturel de l'été, disponible en mairie et à l'Office de tourisme.



■ Supa Mana



■ EPLT



■ The Blind Suns

©Antoine Villiers

+ D'INFOS  
Réseaux sociaux  
La Tranche-sur-Mer animations



## ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS

### DANSE

### EMBARCA'DANSE

Comme tous les 2 ans, les élèves d'Embarca'Danse sont heureux de pouvoir se produire sur la scène du Millandy.

Cette année ils embarquent dans l'aventure « Lire » un thème qui leur a permis de révéler leur sens créatif. Ils passeront donc du livre au corps...

- Samedi 3 juin à 20h30
- Dimanche 4 juin à 15h00
- Entrée : 12€ / - de 10 ans 6€

#### ■ Réservations

Théâtre Millandy  
☎ 02 50 56 16 79

#### ■ Contact

Isabelle PROUX  
☎ 06 71 39 98 56  
🏠 Salle des Tamaris  
85360 LA TRANCHE-SUR-MER  
✉ embarcadanse@outlook.fr

### KENZA DANSE / ZUMBA

Allez, tout le monde en piste, venez rejoindre l'équipe de Kenza danse pour zumber, bouger, brûler des calories et vous amuser.

La Zumba est un entraînement complet alliant tous les éléments de remise en forme à savoir : cardio, renforcement musculaire, équilibre et flexibilité, avec une douche de bonne humeur.

Et pour nos seniors, les exercices sont d'une intensité modérée.

Les cours de gym font appel à plus de renforcement musculaire avec des exercices simples mais efficaces. Vous vous sentirez revitalisés et en pleine forme.

- **Lundi** : 8 h 45 à 9 h 45 : gym seniors
- **Mercredi** : 18 h 30 à 19 h 30 : Zumba adultes

- **Jeudi** : 10 h 30 à 11 h 30 : Zumba seniors
- **Vendredi** : 11 h à 12 h : gym seniors

#### ■ Contact

Sévrine mourat  
☎ 07 83 26 90 80  
✉ mahorie261003@hotmail.fr

### HUMANITAIRE

### LOGIS LA PACIFIQUE

Le samedi 1<sup>er</sup> juillet, fêtons les 60 ans du Logis la Pacifique à La Terrière.

Partenaires, adhérents, bénévoles : tous réunis pour fêter cet événement.

De nombreuses animations, dont une marche en matinée, sont prévues.

Pique-nique et jeux divers dans l'après-midi.

Reconnu d'intérêt général le Logis accueille des familles qui, pour la plupart, n'ont jamais connu de vacances.

#### ■ Contact

Président : Henri Boutet  
☎ 02 51 37 43 23 ou 06 22 82 73 34  
🏠 1 chemin de la Pacifique  
85360 LA TRANCHE-SUR-MER  
☎ 02 51 30 35 19  
✉ lapacifique@laposte.net  
🌐 lapacifique.fr

### JUMELAGE

### COMITÉ DE JUMELAGE

Le Comité de Jumelage a accueilli 37 enfants de l'Ecole de Bad Rippoldsau Schapbach (ville de Forêt Noire jumelée avec La Tranche-sur-Mer) et 14 adultes accompagnateurs.

Ils ont pu découvrir notre région, les plaisirs de la mer et rencontrer les écoliers tranchais dans les deux établissements.

Le Conseil municipal des jeunes les a reçus à la mairie pour une séance spéciale du CMJ.

#### ■ Contact

Pascal Perrin  
☎ 06 79 46 93 44  
✉ pascalperrintranche@wanadoo.fr

## AMICALE DES CYCLO-TOURISTES TRANCHAISE

L'Amicale cyclotouriste tranchaise organise les **13-20-27 juillet** et les **6-10-17 août** des randonnées vélo de 30- 75-95 km accompagnées par des cyclos du club. Le 30 km est à allure très modérée et accepte les enfants accompagnés d'un parent. Licenciés de toute fédération ou non licenciés, résidents ou vacanciers sont invités : inscription 3 euros, gratuit pour les moins de 15 ans, boisson sandwich au retour, coupes.

Les horaires et lieux de départ seront affichés sur notre tableau à la Maison des associations près de la poste ou disponibles à l'Office du tourisme.

### Contact

Jean-Pierre REBOUCHÉ

☎ 06 62 07 58 36

✉ jean-pierre.rebouche@wanadoo.fr

🌐 act85.e-monsite.com

## BOULES EN BOIS

L'association de boules en bois de La Terrière propose tous les mercredis du 28/06 au 20/09 de 14h30 à 18h00 des initiations pour les personnes qui ne connaissent pas le jeu de la boule en bois.

### Contact

Président : Serge CARRE

☎ 06 88 50 02 16

Secrétaire : Armand HOMO

☎ 06 07 82 48 36

🏠 Place René MICHAUD - La Terrière  
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

## CLUB TRANCHAIS DE SCRABBLE

Nous nous réunissons tous les mardis à 14h30 dans la salle des Tamaris pour disputer une partie de scrabble en duplicate (même tirage pour tous les participants). Vous aimez ce jeu ? Alors venez nous rejoindre et passez un bon moment dans une ambiance cordiale et sympathique.

### Contact

Présidente : Martine FOLLMANN

☎ 06 78 79 36 39

## ESPRIT VILLAGE

### Marché artisanal

Deux marchés sont organisés le mercredi 19 juillet et le mercredi 9 août à partir de 19h00 (uniquement

## L'APELT L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis de nombreuses années, l'Association pour la protection de l'environnement à La Tranche-sur-Mer (APELT) œuvre localement pour la propreté de nos plages et pour limiter la pollution des océans, notamment par les plastiques.

Les « promenades citoyennes » du dimanche après-midi, organisées par l'association au cours de l'hiver, ont encore permis cette année de collecter quelques sacs de déchets. Leur effet a été amplifié grâce à l'installation par la municipalité, de « bacs à marée » au bord de quelques plages : les promeneurs, habitués ou occasionnels, ont été encouragés au ramassage des épaves et débris amenés par les courants. Cette initiative a été très bien accueillie.

L'APELT est régulièrement sollicitée pour accompagner des actions de sensibilisation en direction de groupes scolaires (Ecole de la mer, dans le cadre du projet d'école, Centre socioculturel de Mauléon, lycée P. Mendès-France de la Roche/Yon) : l'association contribue ainsi à l'éducation à la protection de l'environnement auprès des jeunes.

Quant aux fumeurs, ils sont toujours incités à utiliser les cendriers de plage qui sont à leur disposition dans les distributeurs régulièrement approvisionnés par les bénévoles de l'association.

Les adhérents ont à cœur d'entretenir une image flatteuse de notre station balnéaire et sont à l'écoute de toutes les suggestions.

C'est dans ce souci que l'APELT s'engage cet été dans une campagne de sensibilisation à l'attention des maîtres qui « oublient » de ramasser les déjections de leurs chiens.

### Ramasser, ce n'est pas s'abaisser!



**Ma ville plus propre  
Ma ville sans crottes**

(voir à l'OT la liste des points de distribution de canibags d'avril à septembre)

exposants fabricants)

#### ■ Trotinettes

Le 13 août

Course de trottinette pour les enfants (c'est un jeu pas une compétition) à 18 h 00

#### ■ Expo motos

Les 23 et 24 septembre

Exposition de motos anciennes

#### ■ Contact

Président : Gilles MONNÉ

☎ 06 17 40 03 64

### 🏠 LA BRUNN'ZIE

Club du 3<sup>e</sup> âge qui aime se retrouver pour jouer à la belote, triomino, rubicube...

A partir de septembre 2017, nous nous retrouverons dans une des nouvelles salles du Pavillon de l'Aunis.

Rejoignez-nous.

#### ■ Contact

Marie RAFIN

☎ 02 51 30 38 39

### 🏠 LE COMITÉ D'ACCUEIL

**La Tranche gourmande** : Le Comité d'accueil organise sa quatrième marche gourmande, le vendredi 18 août. Départs de 17 à 18h des Floralies, pour une boucle de 8 km ou 12 km.

Le repas se fait en quatre étapes, à travers plage, forêt et marais. Renseignements et inscriptions avant le 15 août.

#### ■ Contact

☎ 06 70 37 45 62

🌐 gourmande.laTrancheaccueil.fr

**Aquamarche** : départ de la capitainerie, les lundis et mardis matins. Consulter l'affichage au panneau de l'AMP, entre les deux cales.

#### ■ Contact

Daniel

☎ 06 77 99 57 37

### 🏠 LES FOLKLAUNIS

**Groupe folklorique**

Les prestations que nous proposons ont pour but de montrer sommairement, au travers du spectacle, comment nos « anciens » vivaient et se distraient avec la danse folklorique (explications relatives

aux différentes coiffes du marais poitevin, cultures traditionnelles de Vendée, gastronomie, vins régionaux, etc. ).

Nous faisons participer le public au travers des danses d'animations dont la plus emblématique est la danse de la brioche.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer au cours de la saison estivale à La Tranche-sur-Mer où nous serons présents lors de 7 spectacles place de l'Eglise et à La Terrière.

#### ■ Contact

Pascal Perrin

☎ 06 79 46 93 44

Jean Claude Pionneau

☎ 06 60 88 41 84

🏠 4 impasse Henri Guillaumet

### 🏠 YOGA SHANTALA

L'association de yoga Shantala à La Tranche-sur-Mer propose dans le cadre de son activité l'enseignement du Yoga.

**Cet été, du 17 juillet au 31 aout**, un programme découverte du yoga, détente, assouplissement, développement des pensées positives, méditation pleine conscience (mindfulness).

Les séances se déroulent les lundis et jeudis salle des Tamaris et face à la mer à La Résidence Belle Plage les mardis et mercredis.

À la rentrée, à partir de la mi-septembre, l'association de yoga Shantala reprend son enseignement du yoga le mercredi soir, le jeudi matin et le vendredi après-midi.

#### ■ Contact

Carles Ghislaine

✉ ghislaine.carles@orange.fr

### MEMOIRE

### 🏠 AUTREFOIS LA TRANCHE

Fortement impliquée dans le dynamisme local et la promotion de notre histoire, l'association Autrefois La Tranche est heureuse de vous informer que des documents iconographiques, des objets et des films ont été proposés et retenus par **l'Historial de la Vendée** pour son exposition « **Destination Vacances Vendée rêvée, Vendée révélée (1820-1970)** ».

Cette exposition se déroulera du 12 mai au 3 septembre à l'Historial de la Vendée, Les Lucs-sur-Boulogne.

Dans un autre domaine, notre association vous proposera, fin juin, une souscription destinée à la

réserve d'un fascicule intitulé « Les appelés tranchais dans la guerre d'Algérie ».

Écrit par les mêmes auteurs que « Tranches de vies », ce fascicule complète la série « Les Tranchais dans la Grande Guerre 1914/1918 », « Les Tranchais dans la drôle de guerre (1939/1945) », édités par La mémoire tranchaise.

## ■ Contact

Président : Alain LORFROIS

🏠 1 rue de la brise

85360 LA TRANCHE-SUR-MER

✉ [autrefoislatranche@gmail.com](mailto:autrefoislatranche@gmail.com)

## SPORT

### 🏸 BADMINTON

#### ■ Tournois gratuits de Beach badminton sur sable

(Plage centrale et à La Plaine de jeux du Fond du Mourat).

Tournois de doubles et de doubles mixtes pour joueurs de plus de 12 ans. Nous prêtons gratuitement les raquettes et les volants. Le jeudi 20 juillet et le jeudi 10 août 2017 à 10h30. Inscriptions sur place 15 minutes avant le début du tournoi.

#### ■ Beach badminton sur les terrains aménagés de la plaine de jeux du Mourat

Les jeudis 13 et 27 juillet et le jeudi 17 août 2017 à 14h30. Limite des inscriptions : par mail la veille, ou à la salle omnisports le mercredi soir de 19 à 22h.

#### ■ Tournois de Badminton en salle (Salle omnisports A. Berthomé)

Le mercredi 19 juillet et les mercredis 2 et 16 août 2017 à 19h00.

Tournois de doubles et de doubles mixtes pour adultes limités à 32 joueurs

Gratuit pour les adhérents, 1€ par joueur pour les non adhérents (vacanciers).

Inscriptions la veille par mail ([volants.tranchais@orange.fr](mailto:volants.tranchais@orange.fr)) ou sur place (clôture des inscriptions à 19h00 dans la limite des places disponibles).

#### ■ Pratique du badminton tous les mercredis soir

en juillet et août de 19h00 à 22h30 (hors jours de tournois). Gratuit pour les adhérents, 1€ par joueur pour les non adhérents.

Inscriptions sur place.

## ■ Contact

Michel BOUCHERON

☎ 06 30 59 63 41

✉ [volants.tranchais@orange.fr](mailto:volants.tranchais@orange.fr)

🌐 [badminton.latranche.free.fr](http://badminton.latranche.free.fr)



©Tony Crocetta

## 🏸 ZOOM SUR L'EXPOSITION PHOTO ORGANISÉE PAR L'ATPA

Quatre paysages marquent le territoire de la Vendée : les bocages, les collines, les marais côtiers et les plaines. Cette diversité fait la richesse du département. La faune et la flore sont une composante indissociable de notre patrimoine. L'idée de réaliser une exposition photos sur les oiseaux s'impose naturellement.

L'exposition, installée à demeure dans le Parc des Floralies de La Tranche-sur-Mer présentera, tout début juillet 2017, 20 photos d'oiseaux du monde, de la France et de la Vendée.

Le photographe professionnel Tony CROCETTA apporte la référence photographique en matière animalière en exposant 5 de ses photos. Il a, de plus, donné son accord pour parrainer l'exposition. 15 autres photos de photographes amateurs experts compléteront l'exposition.

## ■ Contact

[atpa.photographes@orange.fr](mailto:atpa.photographes@orange.fr)

[www.photographes-tranchais.fr](http://www.photographes-tranchais.fr)



## 🚒 POMPIERS

### GERMAIN CHEF DE CENTRE ET RECRUTEMENT POMPIERS

Le colonel Noël Stock, commandant du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) a nommé courant mars, Germain Joly à la tête du centre de secours de La Tranche-sur-Mer.

Responsable de 20 sapeurs-pompiers et de 11 jeunes sapeurs-pompiers, Germain Joly, 35 ans, a bâti une solide expérience et gravi tous les échelons jusqu'à son grade actuel, adjudant-chef.

🚒 Le centre de secours de La Tranche-sur-Mer procède à quelque 600 interventions par an, dont près de la moitié au cours de l'été, c'est pourquoi nous avons à cœur de recruter de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires. » explique Germain Joly.

Cet été, le centre recevra le renfort de 7 volontaires, au lieu des 5 nommés les années précédentes.

Hommes et femmes peuvent candidater, sous condition : avoir entre 18 et 55 ans, jouir complètement de ses droits civiques, être domicilié non loin du centre d'incendie de secours et répondre aux conditions d'aptitudes physiques demandées.

Pour les plus jeunes qui souhaiteraient rejoindre la section de JSP (Jeunes sapeurs-pompiers) ils doivent être âgés entre 14 et 15 ans, avoir une autorisation parentale et fournir un certificat médical d'aptitude physique.

**Pour plus d'informations, rapprochez-vous du SDIS : Service départemental d'incendie et de secours de la Vendée, Les Oudairies, BP 695, 85017 La Roche sur Yon Cedex, [www.sdis85.com](http://www.sdis85.com)**



# DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE !

## CONDITIONS GÉNÉRALES

- Tout homme ou toute femme de 16 à 55 ans.
- Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une peine inscrite au casier judiciaire.
- Être domicilié(e) à une distance compatible avec le fonctionnement du centre d'incendie et de secours.
- Répondre aux conditions d'aptitudes physiques et médicales exigées.
- Savoir nager.

## LA FORMATION DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Tout sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale obligatoire :

- Secours à personne
- Incendie
- Opérations diverses...

Le sapeur-pompier volontaire peut ainsi partir en intervention au fur et à mesure de la validation des modules.

## L'ENGAGEMENT DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Les engagements sont souscrits auprès de l'autorité territoriale : le Service départemental d'incendie et de secours de la Vendée.

Le premier engagement comprend une période probatoire, permettant l'acquisition de la formation initiale. Cette dernière ne peut être inférieure à 1 an, ni supérieure à 3 ans.

## L'ACTIVITÉ DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

L'activité de sapeur-pompier volontaire ouvre droit à :

- Une protection sociale en cas d'accident ou de maladie contractée en service.
- Une reconnaissance des activités et du temps passé par la perception d'indemnités horaires dont le taux est en fonction du grade et de l'activité. Ces indemnités ne sont soumises à aucun impôt ni prélèvement social ; elles sont cumulables avec tout revenu ou prestation sociale.
- Une reconnaissance de son engagement citoyen par l'octroi d'un avantage retraite pour 20 années minimum de service réellement réalisées.



# DEVENEZ JEUNE SAPEUR-POMPIER !

## CONDITION GÉNÉRALES

- Avoir au moins 16 ans.
- Fournir un certificat médical d'aptitude physique.
- Fournir une autorisation parentale.
- Rencontrer le responsable de la section JSP.
- Résider préférentiellement dans une commune siège d'un centre de secours.



## DES VACANCES EN TOUTE SÉCURITÉ !

Avant de partir en vacances ou de fermer votre résidence secondaire pour quelques semaines/mois, informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin...)

■ Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

■ Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

■ **Astuce** : votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision ou encore la radio.

■ Relevez le n° de série de vos appareils électroniques (télévision, hi-fi, ordinateur...) et prendre des photos. En cas de cambriolage, il est plus aisé pour les enquêteurs de les retrouver.

■ Réseaux sociaux : ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux. Il est également déconseillé de publier vos photos de vacances sur l'instant. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Opération tranquillité vacances : signalez votre absence (été comme hiver) à la gendarmerie ou à la police municipale.

Pour plus de renseignements des brochures sont disponibles à l'accueil de la mairie et consultables sur le site : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

Rubrique : A votre service - Conseils pratiques - Mon domicile.

### VOL DANS LES VÉHICULES : QUELQUES CONSIGNES SIMPLES PEUVENT

### VOUS PROTÉGER DES RISQUES.

■ Lorsque ma voiture est stationnée, je ferme systématiquement mon véhicule à clé et je ne laisse pas une vitre baissée.

■ En quittant ma voiture, je vérifie que les portes soient bien verrouillées.

■ Je ne laisse aucun objet tentant (portable, sac..) qui puisse être vu de l'extérieur.

■ Je ne cache pas d'objet sous un siège, l'astuce est connue des voleurs.

■ Je conserve sur moi mes papiers, chèquiers, doubles de clés, objets de valeur.

■ Jean-Jacques LEJEUNE

Conseiller municipal en charge  
de la sécurité et aux cérémonies officielles



Désormais, partout en Vendée,  
nous pouvons trier TOUS nos  
emballages, sans exception.

EN VENDÉE  
TOUS LES  
EMBALLAGES  
SE TRIENT  
[vendetriplus.fr](http://vendetriplus.fr)



## CALENDRIER

Sortir les bacs d'ordures ménagères et sacs uniquement les jours de collecte

JUILLET							A O U T						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
					1	2		1	2	3	4	5	6
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31			
31													

Pensez à sortir vos sacs et conteneurs à partir de 18h

O C T O B R E							N O V E M B R E							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
						1				1	2	3	4	5
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30				
30	31													

# RÈGLEMENTATION DES BARBECUES

Cet été, avant d'allumer votre barbecue référez-vous à l'arrêté portant sur la réglementation liée à l'usage du feu. L'arrêté est consultable sur le site : [vendee.gouv.fr](http://vendee.gouv.fr), Rubrique : Politiques publiques - Sécurité publique, civile et routière - Sécurité civile - Emploi du feu.

La Tranche-sur-Mer est en zone rouge, la réglementation est stricte surtout sur l'emploi des barbecues amovibles et l'interdiction de faire des feux.  
Renseignements en mairie.

■ Jean-Jacques LEJEUNE  
Conseiller municipal en charge  
de la sécurité et aux cérémonies officielles

# INFO LA POSTE

À La Tranche-sur-Mer, La Poste vous accueille 6 jours / 7.  
**À compter du 6 juin 2017, les horaires d'ouverture changent.**

- Du lundi au vendredi : 8h45-12h00 et 14h00-16h30
- Le samedi : 8h45-12h00

De chez vous, retrouvez nos services 24h/24 sur : [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)

🏠 35 Avenue Victor Hugo  
85360 La Tranche-sur-Mer  
☎ 36 31

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

- Romane LEDET - 9 décembre
- Mélina GIBAUD - 10 janvier
- Maïna LIENHART - 17 janvier
- Selenia MICHALAK - 26 février

## MARIAGES

- Anne-Caroline CHENAFI & DROUIN Ludovic  
15 avril

## DÉCÈS

- Bernard PROUVEZ - 23 novembre
- Georges PATERNE - 28 novembre
- Sylvain ROC - 2 décembre
- Marcelle VIAUD - 3 décembre
- Pascaline BRICOUT - 6 décembre
- Jacqueline VIGOUROUX - 6 décembre
- Félixia OLLIVEAU - 8 décembre
- Geneviève VILLEMIN - 18 décembre
- Yvonne BERNARD - 20 décembre
- Micheline BULTEAU - 26 décembre
- Huguette AIMÉ - 26 décembre
- Madeleine PAPIN - 29 décembre
- Raymonde CARRÉ - 5 janvier
- Jacqueline THÉVENIAUD - 7 janvier
- Lucette BOURGUEIL - 8 janvier
- Jeannine MOURAT - 21 janvier
- Louise PAIRAUD - 23 janvier
- Yvonne GUYOT - 23 janvier
- Jacqueline GERMINET - 25 janvier
- Jacques VIDAL - 26 janvier
- Claude MATHÉ - 26 janvier
- Marcel BOURGEOIS - 26 janvier
- Jean-Pierre JULLIOT - 4 février
- Jeanne ROCHER - 5 février
- Monique POIRAUD - 11 février
- Thérèse GOBILLOT - 18 février
- Jean-Marc BERKMILLER - 25 février
- Bertrand HÉRAULT - 25 février
- Odette DENIS - 01 mars
- Jean Marie CARRÉ - 10 mars
- Marguerite FRÉMIT - 11 mars
- Germaine TOUVRON - 19 mars
- Michel GRAVES - 19 mars
- Jacqueline PASQUET - 21 mars
- France VIDAL - 15 avril

## DÉCHÈTERIE ROUTE D'ANGLES

Période d'hiver  
Du 1er octobre au 31 mars  
Lundi, vendredi, samedi :  
9h - 12h et 14h - 17h30  
Mercredi 9h - 12h

Période d'été  
Du 1er avril au 30 septembre +  
vacances de la Toussaint  
Lundi, mardi, mercredi, jeudi,  
vendredi, samedi : 9h - 12h et 14h  
- 17h30



Pour les déchets d'amiante,  
contactez le 02 51 28 05 11

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DECEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



## MAIRIE DE LA TRANCHE-SUR-MER

Rue de l'Hôtel de Ville  
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

☎ Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :  
9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30  
Mardi : 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Samedi - Permanence :  
Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : 9h30 à 12h  
Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : 9h à 12h

☎ **02.51.30.37.01** - Fax : 02.51.27.71.62

✉ [mairie@latranchesurmer.fr](mailto:mairie@latranchesurmer.fr)

🌐 [www.latranchesurmer.fr](http://www.latranchesurmer.fr)



- Directeur de la publication : Serge KUBRYK
- Conception graphique : Audrey Bareil communication
- Impression : Offset 5
- Crédit photo : Mairie et Office de Tourisme de La Tranche-sur-Mer, Shutterstock, Tony Crocetta
- Dépôt légal : 2<sup>e</sup> semestre 2017
- Tirage : 3000 exemplaires

■ La Tranche-sur-Mer Magazine est édité par le :

SERVICE COMMUNICATION  
de la mairie de La Tranche-sur-Mer  
Rue de l'Hôtel de Ville  
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

☎ 02 51 30 37 01

✉ [mairie@latranchesurmer.fr](mailto:mairie@latranchesurmer.fr)



## Numéros utiles

### URGENCES ET COORDONNÉES UTILES

■ Pompiers	18
■ SAMU	15
■ Centre antipoison	02.41.48.21.21
■ Gendarmerie	17 et/ou 02.51.30.30.11
■ EDF Dépannage	0 810 333 085
■ Sauvetage en mer	112 et/ou 02.51.30.31.72
■ CROSS Etel	02.97.55.35.35
■ Violences conjugales	39 19
■ Femmes battues	02.51.47.77.59
■ SOS Enfants disparus	0 810 012 014
■ Enfance maltraitée	119 et/ou 0 810 631 920
■ Drogue Alcool Tabac info service	0 800 231 313
■ SIDA Info service	0 800 840 800
■ Discrimination	08 100 050 00
■ SOS Amitié	02.40.04.04.04
■ Accompagner la fin de vie	0 811 020 300
■ ADMR (service à la personne)	02.51.27.77.27
■ Police Municipale	02 51 30 49 08 ou 02 51 30 37 01

### POUR JOINDRE UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

En dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux

- La nuit de 20h à 8h
- Le samedi à partir de 12h
- Les dimanches et jours fériés **02.51.44.55.66**

### POUR JOINDRE UN PHARMACIEN

En dehors des heures d'ouverture **32 37**

### CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

4 Rue des Nénuphars - 85360 La Tranche-sur-Mer

☎ **02.51.30.37.91** - Fax : 02.51.30.13.67

✉ [ctm@latranchesurmer.fr](mailto:ctm@latranchesurmer.fr)

🕒 De 9h à 12h tous les jours sauf le samedi et le dimanche.

### OFFICE DE TOURISME

Rue Jules Ferry - 85360 La Tranche-sur-Mer

☎ **02 51 30 33 96** Fax : 02 51 27 78 71

✉ [contact@latranchesurmer-tourisme.fr](mailto:contact@latranchesurmer-tourisme.fr)